







A retenir

VERS DE LA GRAPPE Début des pontes. Soyez vigilants sur les secteurs à risque
BOTRYTIS Généralisation des symptômes

MÉTÉO

Prévisions du 09 au 14 août 2011 (Prévisions Météo France)

	Mar 09	Mer 10	Jeu 11	Ven 12	Sam 13	Dim 14
Températures	25	11 29	12 30	15 31	18 32	18 32
Tendances						 Dégradation orageuse

STADES PHENOLOGIQUES

Les cépages rouges atteignent tous le stade fin véraison et entrent dans la phase de maturation. Les cépages blancs, Mauzac et Loin de l'oeil, sont un peu plus tardifs et oscillent entre mi-véraison (secteur tardif) et fin véraison (dans la plaine).

MILDIOU

• Situation au vignoble

Les symptômes de mildiou mosaïque semblent se généraliser sur le vignoble. Ces sorties correspondent aux pluies survenues fin juillet : le temps d'incubation (10j) a été particulièrement long du fait des faibles températures. Ces attaques restent globalement sans gravité mais peuvent localement être plus importantes (vigne vigoureuse, mauvaise prise en compte de la gravité des contaminations précédentes, microclimat favorable au champignon...).

Évaluation du risque : Les grappes sont à l'abri de nouvelles contaminations mais les jeunes feuilles peuvent encore voir se développer de nouveaux symptômes.

BOTRYTIS

• Situation au vignoble

De nouveaux foyers de botrytis sont observés sur l'ensemble des parcelles de référence, aucun cépage n'est épargné mais la parcelle de Gamay est la plus touchée par ce champignon. Ce phénomène est aussi observé à l'échelle du vignoble : le botrytis est globalement très présent.

Mis à part les épisodes pluvieux, la principale cause du développement de ce champignon est la charge excessive et l'entassement des grappes : les baies sont comprimées et finissent par éclater laissant la porte ouverte aux contaminations.

Évaluation du risque : Les conditions climatiques, actuellement favorables au développement de ce champignon, ont engendré l'apparition de nouveaux foyers ainsi que l'extension des foyers existants. Une attention particulière doit donc être portée à la prophylaxie, à la qualité de la pulvérisation (ciblage de la zone des grappes) et à l'alternance des familles chimiques (limitation de la progression des phénomènes de résistance). Référez-vous à la Note Nationale Botrytis.

Prophylaxie : Dans les zones à risque vers de la grappe, soyez vigilants à la 3^{ème} génération d'eudémis car les larves peuvent engendrer de nombreuses perforations. **L'effeuillage et la suppression des entassements de grappes limitent l'incidence du champignon en permettant une meilleure aération des grappes et donc un microclimat défavorable au développement du botrytis.**

VERS DE LA GRAPPE

• Situation au vignoble

Les piégeages de cette semaine confirment la tendance de la semaine dernière : le troisième vol a débuté fin juillet-début août sur l'ensemble des secteurs. Des œufs ont été observés dès la fin de semaine dernière, notamment sur la parcelle sensible de St Victor (100% des grappes avec au moins un œuf, en moyenne 3 à 5 œufs par grappe) mais aussi cette semaine sur la parcelle de référence de Lagrave et sur les secteurs de Lisle et Sauris. Les tous premiers œufs au stade tête noire ont été observés sur le secteur de Couffouleux.

• Données de la modélisation (Modèle Eudémis LOB version 2.0 - SRAL)

D'après la modélisation, les premiers œufs sont actuellement visibles ainsi que les toutes premières larves sur les secteurs précoces. Sur les secteurs plus tardifs, les premières larves devraient être visibles entre le 11 et le 17 août.

La modélisation indique également un étalement du vol jusqu'au début du mois de septembre.

Évaluation du risque : Etant donnée la forte pression exercée par le botrytis, une attention particulière doit être portée à la gestion de la troisième génération de vers de la grappe. Sur les parcelles à risque, le stade stratégique, qu'est le début des pontes, est atteint. Sur les autres parcelles, surveillez la quantité d'œufs déposée sur les grappes ainsi que l'apparition du stade tête noire.

FLAVESCENCE DORÉE



• Éléments de biologie

Les symptômes du syndrome de la flavescence dorée apparaissent de la fin du mois de juillet jusqu'aux vendanges. Sont caractérisés par :

- un rougissement (cépages rouges) ou jaunissement (cépages blancs) et enroulement des feuilles
- un dessèchement des grappes (aucune récolte sur les pieds atteints)
- le non-aoûté des rameaux en fin de campagne d'où un port-retombant sur certains cépages.

Cette maladie est due à un phytoplasme transmis par une cicadelle. La cicadelle de la flavescence dorée est inféodée à la vigne c'est-à-dire qu'elle ne vit que sur des ceps de vigne. Elle se nourrit en piquant les feuilles de vigne et peut ainsi acquérir le phytoplasme en piquant un cep atteint.

Un mois plus tard, elle devient infectieuse et peut transmettre la « maladie » à d'autres souches. Les nouveaux pieds ainsi contaminés ne montreront les symptômes que l'année suivante.

Le seul habitat de cette cicadelle (*Scaphoideus titanus*) étant la vigne, le développement de la maladie peut être très rapide si les pieds atteints ne sont pas systématiquement arrachés.



• Situation au vignoble

Des symptômes de jaunisses sont trop régulièrement observés. Certaines parcelles présentent un nombre important de pieds atteints.

Évaluation du risque : Les souches atteintes doivent obligatoirement être éliminées dès leur détection (arrachées et dévitalisées).

Dernier bulletin ! Bonne fin de campagne et bonnes vendanges à tous !

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Tarn, la Cave de Labastide, la Maison des Vins de Gaillac, Vivalie et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Ambrosie à feuille d'armoise

(*Ambrosia artemisiifolia*)

FICHE D'INFORMATION

1. Une plante herbacée annuelle qui déclenche de nombreuses allergies

L'ambrosie à feuilles d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia*, est une plante dont le pollen est particulièrement allergisant. Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les sujets sensibles : rhinite survenant en août-septembre et associant écoulement nasal, conjonctivite, symptômes respiratoires tels que la trachéite, la toux, et parfois urticaire ou eczéma. Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambrosie peut entraîner l'apparition de l'asthme ou provoquer son aggravation.

Certaines personnes développent également des réactions allergiques cutanées au contact de la plante, en particulier suite à la manipulation de la plante sans protection (arrachage, manipulation de plantes à mains nues).

La fréquence de l'allergie à l'ambrosie est importante et croissante. L'ambrosie est aujourd'hui très présente en Rhône-Alpes et selon la zone, 6 à 12 % de la population exposée est allergique. Une étude¹ menée dans cette région pour l'année 2009 a estimé à plus de 180 000 le nombre de personnes concernées par cette allergie et à près de 10 millions d'euros les dépenses de prise en charge des malades qui en souffrent (traitements antihistaminiques, arrêts-maladies,...). Les phénomènes d'allergie s'installent seulement après quelques années de contact avec le pollen et les impacts sanitaires sont croissants en Rhône-Alpes, sans pour autant que le taux de population allergique atteigne les taux de 20 ou 25 % cités régulièrement dans le cas de la Hongrie.

Cette plante d'origine nord-américaine colonise peu à peu l'ensemble du territoire national, et des plants d'ambrosie sont désormais observés non seulement dans les régions limitrophes de Rhône-Alpes, mais également dans d'autres régions telles que l'Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire,...

Il est fort probable que dans ces régions les cas d'allergies sont peu nombreux (souvent des personnes ayant vécu en Rhône-Alpes), mais les connaissances acquises en matière de santé incitent à agir au plus tôt pour limiter l'extension de la plante.

2. Une annuelle à cycle de développement estival bien particulier

L'ambrosie à feuilles d'armoise est une espèce strictement annuelle, qui germe en avril-mai, fleuri entre fin juillet et octobre et peut commencer à produire des semences viables dès la fin août. Le pic de pollinisation est généralement observé de la mi-août à fin septembre. En 2011, les chaleurs printanières observées dans une grande partie de la France vont certainement hâter les floraisons précoces².

Les plantes fleurissent à des tailles très variables (10 cm à près de 2 m) selon les conditions pédo-climatiques et un pied peut produire jusqu'à plus de 5000 graines.

C'est une plante pionnière qui s'établit facilement dans des habitats dénudés ou à végétation clairsemée. En milieu naturel, elle va coloniser les sols dénudés du lit des cours d'eau, représentant des surfaces importantes lorsque leur régime est torrentiel comme dans le cas de la Drôme ou du Gardon.

Les activités humaines, en générant des perturbations du couvert végétal tels le labour ou les travaux de terrassement, favorisent ce type de plante. L'ambrosie bénéficie également de sa capacité de croître en plein été, dans des conditions relativement sèches, lorsque d'autres plantes herbacées ont déjà fleuri et fructifié.

Dans les cultures, ce cycle estival peut permettre la croissance des plantes dans les chaumes des céréales à paille, après la récolte. C'est cependant dans les cultures de printemps et en particulier le tournesol, qui appartient comme l'ambrosie à la famille des astéracées, que la plante peut connaître les développements les plus spectaculaires. Dans ce cas, des pratiques de désherbage mal maîtrisées du fait de la « proximité botanique » des deux plantes peuvent dans certains cas favoriser l'installation de populations vigoureuses d'ambrosie dans les champs de tournesol et installer un stock de semences conséquent dans les sols.

Les jachères peuvent être concernées par l'ambrosie surtout l'année de leur implantation ou si leur utilisation ne permet pas le broyage en cours d'été, comme c'est le cas dans le cas des jachères fleuries.

En Zone Non Agricole, l'ambrosie peut s'installer dès que le couvert de plantes vivaces n'est pas suffisamment dense.

(1) <http://www.ors-rhone-alpes.org/pdf/Ambrosie2.pdf>

(2) <http://www.ambrosie.info/pages/risques.php>

3. Une adventice dont la dissémination est favorisée par les activités humaines

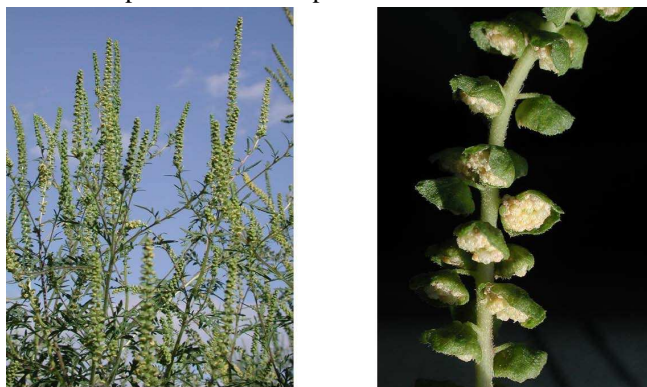
La maturité de semences d'ambroisie au moment de la récolte des cultures installées au printemps va favoriser la diffusion de la plante par les engins de récolte, mais également, pour le tournesol, par la contamination des graines utilisées pour l'alimentation des oiseaux. Cette utilisation explique l'apparition de petites populations d'ambroisie dans les jardins particuliers et les espaces verts. De façon plus classique, les transports volontaires ou fortuits de sols ou de granulats fins sont un vecteur majeur dans la dissémination de la plante.

4. Une plante aisée à reconnaître pendant l'été

L'ambroisie se caractérise par son port de petit buisson et ses feuilles très découpées. Ces feuilles sont minces et opposées, de teinte vert franc sur les deux faces et à nervure blanchâtre. La plante étant très adaptable, sa taille est très variable, mais elle est le plus souvent comprise entre 20 et 80 cm au moment de l'apparition des fleurs.



Les fleurs sont verdâtres, en épis terminaux étroits, allongés, disposés en panicule. Les fleurs mâles qui en capitules penchés de 4-5 mm sont les plus visibles et forment la partie haute de l'épi.



Crédits photos : Pollen-Azur multimedia /Jacques Thomas
<http://www.ambroisie.info/>

Pour plus de détails, consulter le site Internet :

<http://www.ambroisie.info/pages/conn1.htm>

<http://www.tela-botanica.org/eflore/BDNFF/4.02/nn/4066/synthese>

Si au stade de jeune plantule, l'ambroisie peut être confondue avec diverses plantes présentant des premières feuilles divisées, la confusion avec d'autres plantes avant la floraison est aisée à éviter. Les armoises ont un aspect proche mais dégagent une odeur marquée lors du froissement des feuilles. L'armoise annuelle (*Artemisia annua*) présente également des feuilles vertes des deux côtés, mais a une odeur agréable, alors que d'autres armoises telle l'armoise commune (*Artemisia vulgaris*) ou l'armoise des frères Verlot (*Artemisia verlotiurum*), ont des feuilles moins finement découpées et au-dessous blanchâtre.

Pour plus de détails, consulter :

<http://www.ambroisie.info/pages/reconn.htm>

http://www.cps-skew.ch/francais/inva_ambr_art_f.pdf

http://www.ambroisie.info/docs/ambrosia_fra.pdf (pages 10 à 16)

5. Une plante à éliminer au cours de l'été

Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction et l'expansion de la plante, il est nécessaire de détruire l'ambroisie.

La période préalable à la floraison est un moment clé pour éviter ou limiter l'installation des plantes. Il s'agit à la fois de limiter la production de pollen, mais également d'éviter l'installation de stocks de semences dans les sols, en particulier dans les régions où l'ambroisie est encore peu répandue. La durée de vie des graines dans les sols étant très élevée (bien plus de 10 ans), il faut intervenir au plus vite après la détection de nouveaux peuplements pour empêcher la production de semences.

La destruction de l'ambroisie avant la formation des semences est un bon moyen de freiner efficacement l'expansion de cette plante exotique envahissante.

Les ministères chargés de la santé, du développement durable et de l'agriculture s'associent à tous les partenaires concernés (collectivités territoriales, gestionnaires de voies de transport, maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrages, exploitants agricoles...) pour recommander la mise en œuvre de mesures de destruction de cette plante invasive et très allergisante.

Communiqué de presse diffusé par le ministère en charge de la santé :

<http://www.sante.gouv.fr/l-ambroisie-plante-tres-allergisante-doit-etre-eliminee-avant-ledemarrage-de-sa-floraison.html>